

Les informations de ce mois d' **OCTOBRE**.

Chers parents,

Nous vous remercions de prendre bonne note du courrier suivant,

L'équipe éducative et Maryse Lallemand.

Note importante :

It-School :

Pour le bon enregistrement des repas :

- nous vous demandons de respecter scrupuleusement la date limite pour l'encodage des repas.
- Nous vous demandons d'approvisionner le portefeuille dans des délais raisonnables.

Les activités du mois d' **OCTOBRE :**

29/09/2025 au 03/10/2025 : La vente des post-it et de chaussettes « Cap 48 » est organisée par les élèves de P5. Elle se déroule de 8h30 à 9h00 dans la classe de Madame Clerinx et de 15h10 à 15h40 devant les grilles de l'école.

6 et 7 /10/2025 : ⚠ Journées pédagogiques. L'école est fermée. Une garderie est organisée, l'inscription pour ces journées se fait via le site internet de l'ASBL Eveil, dans l'onglet « Journées pédagogiques ».

10/10/2025 : P5 - Education à la mobilité et à la sécurité routière organisée par la province de Liège. N'oubliez pas d'apporter votre vélo et votre casque.

14/10/2025 : Une grève nationale est annoncée, les renseignements suivront.

15/10/2025 : Reprise des commandes Milka.

10/10/2025 : P3-P5 - Passations des épreuves externes non-certificatives.

16/10/2025 : « Je cours pour ma forme », cross pour tous les enfants de l'école. Le courrier a été distribué. Une vente de pains saucisses est organisée ce midi-là. Pas de repas chaud et de sandwiches sauf sur demande via le secrétariat pour le 14/10 au plus tard.

16/10/2025 : réunion de parents sur **convocation**. Le courrier utile vous parvient dans les prochains jours.

20/10/2025 au 2/11/2025 : congé d'automne.

Autres dates à venir :

11/11/2025 : Armistice. Ecole fermée.

04/12/2025 : Remise du bulletin de la période 1 et réunion de parents.

12/12/2025 : Marché de Noël de l'ensemble des écoles ECaH.

Divers :

Pour des raisons pratiques, il ne sera plus possible de réchauffer des plats dans les micro-ondes du réfectoire du secondaire sur le temps de midi.

Pour des raisons pratiques et la bonne organisation des cours, il est souhaitable de se présenter à l'école pour 8h25 au plus tard. Les arrivées tardives devront ; à l'avenir, être justifiées par un motif écrit à déposer le jour-même au secrétariat.

Les motifs concernant les absences sont à compléter sur les documents prévus à cet effet et sont à retourner à l'enseignant le premier jour du retour de l'enfant.